

Procédures particulières pendant la phase de reprise d'activité 22/06/2020 - 10/07/2020

Le plateau sera accessible **aux utilisateurs de l'I2MC** sur les heures ouvrées (7h30 – 19h30), **ainsi qu'aux utilisateurs extérieurs, dans le respect des consignes ci-dessous.**

Les **utilisateurs extérieurs** devront se présenter et s'identifier à l'accueil de l'I2MC, au rdc du bâtiment L4 aux horaires d'ouverture (8h30-12h30 - 13h45-16h45), et y repasser pour signifier leur sortie.

• Règles générales à l'I2MC

- Port d'un **masque obligatoire dans les espaces partagés**
- **Lavez-vous les mains** régulièrement ou dès que nécessaire (gel hydroalcoolique à disposition)
- Nettoyer si nécessaire les surfaces avant / après utilisation à l'aide de lingettes ou des sprays anti-virucides
- **Respecter les consignes spécifiques affichées** dans chaque espace (nombre de personnes par pièce, sens de déplacements, port de gants ou non...)



• Règles spécifiques pour l'utilisation des instruments sur le plateau

- **2 personnes par pièce en même temps** : vérifier la présence / l'absence depuis le couloir, patienter sur le palier si besoin
- Port d'un **masque obligatoire**
- **Mettre une paire de gants propres en entrant** sur le plateau (boîtes de gants et poubelle à disposition)
- **Jeter les gants en sortant**
- Si besoin : utiliser de l'essuie-tout et du désinfectant pour nettoyer les surfaces utiles avant et après passage (interrupteurs, poignées, pailleuse etc...)



• Accessibilité des instruments

- Retour à la normale pour les réservations, accès **UNIQUEMENT aux utilisateurs AUTONOMES.**

• Formations

- Reprise des formations aux utilisateurs à partir du 22/06/2020.

• Discussion des projets

- Nous sommes disponibles pour discuter de vos projets et expériences en privilégiant les interactions par email get-sante@genotoul.fr, RDV téléphonique ou visio.
- Les réunions en présentiel seront possibles uniquement en cas de disponibilité des salles de réunion de l'I2MC, et dans le respect des règles d'utilisation qui leur sont appliquées (voir PRA n°2 I2MC).